



Hélène PAULIAT

**Présidente du Conseil académique (CAC) de l'Université Confédérale
Léonard de Vinci**

(Comue UCLdV)

Hélène PAULIAT, professeure de droit public, a présidé l'université de Limoges d'avril 2012 à avril 2016. Elle était auparavant vice-présidente du conseil d'administration de l'université de Limoges de février 2010 à avril 2012. Elle a également été présidente de la commission des moyens et des personnels de la CPU (Conférence des présidents d'université) de 2012 à 2016.

Titulaire d'un doctorat de droit public en juin 1991, Hélène Pauliat étudie à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Limoges avant d'y enseigner.

Plus jeune agrégée de France de l'enseignement supérieur, elle devient professeure de droit public à la faculté de droit et de sciences économiques en 1992. Hélène Pauliat occupe très rapidement de nombreuses responsabilités, elle devient, en 1998, directrice de l'équipe de recherche de l'observatoire des mutations institutionnelles et juridiques, puis doyenne de la faculté de droit et de sciences économiques, de 2005 à 2010.

Elle est aussi, de 1999 à 2007, directrice-adjointe de la mission de recherche droit et justice, et déléguée scientifique adjointe à l'AERES (agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), de 2007 à 2010.

Egalement présente sur le plan international, elle est vice-présidente du conseil scientifique de l'association EUROPA de 1995 à 2001, et présidente du conseil scientifique de cette association depuis 2001.

Hélène Pauliat a été membre de l'IUF (institut universitaire de France) de 2005 à 2010.

Elle a publié plusieurs articles et ouvrages sur le droit administratif, le droit des collectivités locales et le droit des services publics.

Source : Educpros.fr